



## La Secrétaire générale de l'OACI participe à la réunion du FEM sur l'aérospatiale, l'aviation, les voyages et le tourisme

*Publication immédiate*

**Montréal, le 18 juin 2020** – La Secrétaire générale de l'OACI, Mme Fang Liu, a participé à la réunion du groupe d'action du secteur de l'aérospatiale, de l'aviation, du voyage et du tourisme du Forum économique mondial (FEM), qui a été inaugurée par M. Klaus Schwab, fondateur et président exécutif du FEM, en présence de présidents-directeurs généraux de compagnies aériennes, d'aéroports et d'entreprises du secteur du voyage et du tourisme, et de hauts responsables du transport aérien.

Aux côtés de Mme Adina Ioana Vălean, Commissaire européenne aux transports, Mme Liu a prononcé l'allocution d'ouverture de la séance de la réunion placée sous le thème « Rétablir la confiance du public dans les voyages ».

Elle a fait le point sur l'adoption à l'échelle mondiale des recommandations et des lignes directrices de l'Équipe spéciale du Conseil de l'OACI sur la relance de l'aviation (CART), destinées à aider le transport aérien à s'organiser et à amorcer une relance après la COVID-19, selon une approche mondiale harmonisée, et a souligné l'importance de cet aspect et d'autres aspects du rôle de l'OACI avant, pendant et après la pandémie.

« L'OACI a réagi rapidement dès le tout début de la pandémie de COVID-19, en collaboration avec l'OMS, les compagnies aériennes et les associations d'aéroports et d'autres, en déclenchant le mécanisme d'intervention sanitaire en cas de pandémie dans le secteur de l'aviation que nous avons établi après la flambée du SRAS en 2003 », a expliqué Mme Liu. « Sans ces mesures et cette coordination précoces, le monde aurait pu être confronté à une propagation beaucoup plus rapide et grave de ce virus. »

« Plus tard, nous avons aidé les gouvernements nationaux à trouver des moyens de maintenir en exploitation les chaînes logistiques de fret essentielles ainsi que les services aériens humanitaires et d'urgence, et nous avons aussi contribué au rapatriement rapide de centaines de milliers de personnes qui avaient été bloquées à l'étranger en raison de la COVID-19 », a-t-elle ajouté.

« Plus récemment, l'OACI a entrepris des travaux sur l'élaboration d'un concept de corridor sanitaire qui, à partir d'une approche fondée sur les risques, permettra d'atténuer le risque de propagation de la COVID-19. Aujourd'hui, ce sont plus de 170 pays qui bénéficient des nombreuses ressources opérationnelles qui ont été mises à disposition par l'intermédiaire de notre plate-forme sur la COVID-19. »

Sur le sujet des recommandations de la CART et des lignes directrices du document « Paré au décollage », Mme Liu a fait valoir que l'objectif de ces dispositions était de « fournir aux pays, au système des Nations Unies (ONU) et aux exploitants du secteur une base souple et progressive à partir de laquelle il serait possible en premier lieu d'harmoniser les interventions mondiales et en second lieu de procéder au redémarrage graduel des activités ».

Elle a insisté sur le fait que même s'il est encore tôt pour préciser les incidences particulières qu'ont ces lignes directrices, « nous avons commencé à les faire connaître largement, et il est clair que le secteur public tout comme le secteur privé se félicitent de la base importante qu'elles constituent ».

Lorsqu'elle a montré à quel point les crises constituent non seulement des défis à surmonter pour les chefs de file, mais aussi des occasions de repartir sur des bases plus solides, la Secrétaire générale de l'OACI a souligné que l'Organisation de l'ONU chargée de l'aviation civile « sera impatiente de voir de quelle manière l'industrie pourra s'appuyer sur ces événements, notamment pour améliorer l'efficacité du parc aérien mondial du point de vue des émissions ou d'autres aspects liés à la sécurité, à la sûreté et à l'expérience utilisateur que nous explorons ensemble actuellement. »

Les participants à la réunion virtuelle ont réaffirmé l'importance des orientations de la CART en soulignant la nécessité de mesures de santé publique cohérentes et harmonisées pour le redémarrage de l'industrie du transport aérien, et en appelant à davantage de mesures novatrices sur les moyens de regagner la confiance du public et de stimuler la reprise des vols.

Ils ont aussi encouragé une collaboration encore plus étroite entre l'OMS et les autorités nationales de santé publique, un élément que l'OACI prévoit déjà en partie dans le cadre de son mécanisme du CAPSCA.

Dans l'immédiat, la prochaine priorité de l'OACI et du cadre de la CART sera d'améliorer l'échange d'informations sur les mesures de santé publique en aviation entre toutes les parties prenantes concernées.



---

## Ressources pour les rédacteurs

### À propos de l'OACI

Institution spécialisée des Nations Unies, l'OACI a été créée en 1944 pour promouvoir le développement sûr et ordonné de l'aviation civile internationale dans le monde. Elle établit les normes et les règles nécessaires à la sécurité, à la sûreté, à l'efficacité et à la capacité de l'aviation ainsi qu'à la protection de l'environnement en aviation, parmi ses nombreuses autres priorités. Elle est en outre l'instrument de la coopération entre ses 193 États membres dans tous les domaines de l'aviation civile.

[Plate-forme de l'OACI sur la COVID-19](#)

[L'OACI et les objectifs de développement durable des Nations Unies](#)

## Informations générales :

[communications@icao.int](mailto:communications@icao.int)

Twitter : [@ICAO](https://twitter.com/ICAO)

### **William Raillant-Clark**

Administrateur des communications

[wraillantclark@icao.int](mailto:wraillantclark@icao.int)

+1 514-954-6705

+1 514-409-0705 (mobile)

Twitter : [@wraillantclark](https://twitter.com/wraillantclark)

LinkedIn : [linkedin.com/in/raillantclark/](https://www.linkedin.com/in/raillantclark/)